



Association | loisirs en Pays Rouillacais



Programme d'activités

L'ALPR
Fête ses 30 ans
Le 1^{er} Septembre 2018
Portes Ouvertes Informations
05 45 96 87 11

Association Loisirs en Pays Rouillacais

1998-2018



Qui sommes-nous ?



L'ALPR est une association socio-éducative, née en 1988, et dont la vocation était de proposer des animations de qualité aux enfants sur leur temps libre. Aujourd'hui, grâce au soutien des collectivités locales et des partenaires institutionnels, elle intervient dans de nombreux domaines tels que :

- La gestion et la mise en oeuvre des politiques éducatives,
- L'animation du Projet Educatif sur le territoire,
- Les accueils de loisirs péri et extrascolaires de 3 à 17 ans,
- L'animation et le développement, l'accompagnement des services et des initiatives des habitants sur le territoire,
- L'accompagnement familial et social,
- L'accueil de la petite enfance.

Portée par les valeurs de l'éducation populaire, la philosophie de l'association se tisse autour des notions de solidarité, d'épanouissement, de richesse sociale et culturelle, de respect de l'autre et de l'environnement...

Grâce aux compétences et à l'enthousiasme de nombreux salariés et bénévoles, nous poursuivons notre mission d'intérêt général pour garantir à la population Rouillaise des services de qualité, et accessibles au plus grand nombre. Pour poursuivre dans cette voie, nous sommes, comme toute association, à la recherche de personnes prêtes à donner un peu de temps pour s'impliquer dans notre fonctionnement.

Que ce soit ponctuellement ou régulièrement, n'hésitez pas à franchir notre porte, nous serons heureux de vous accueillir !

Notre association a les agréments Jeunesse et Education Populaire, Association Sportive. Et est reconnue d'Intérêt Général, elle peut recevoir à ce titre les dons et les legs.

Sommaire

4

NOTRE ASSO

5

EDITOS

6

PETITE ENFANCE

8

ENFANCE

10

JEUNESSE

12

VE SOCIALE

15

PROJETS ÉDUCATIFS

16

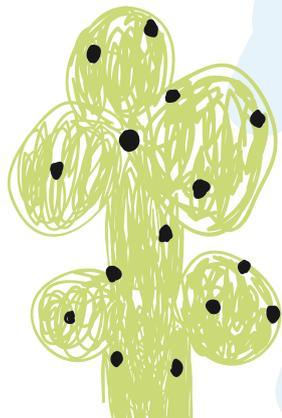
INFOS PRATIQUES

17

TARIFS

19

CALENDRIER



Notre Asso

LE BUREAU

Présidente : Béatrice MANGUY • **Vice-Président** : Antoine AUBERT
Trésorière : Anne-Laure BARBOT • **Secrétaire** : Catherine GARY
Autres membres du Conseil d'administration : Jocelyne AUBOUIN,
Philippe EYMARD, Luc DEBRY, Céline GARRAUD, Nicole RICARD

L'ÉQUIPE PERMANENTE À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2018 :

Directeur coordinateur : Patrick LE MERCIER • **Assistante de direction** : Karine LEMPORTE • **Responsable enfance** : Julie COTEL
Responsable jeunesse : Marc LAMY • **Responsable petite enfance** :
Faustine CAMBEFORT • **Accueil petite enfance** : Aurélie LAFORGE
et Axelle LANGLOIS • **Animatrice périscolaire** : Axelle LANGLOIS
Cuisinière : Jocelyne BODERE • **Agent technique** : Axelle LANGLOIS

LES SAISONNIERS

Une équipe d'une trentaine de personnes...

P

La rentrée 2018 s'annonce plus sereine que l'an passé. La semaine scolaire des 4 jours a été actée sur l'ensemble des écoles du territoire et cela devrait considérablement faciliter l'organisation des différents services de l'ALPR. Ceci dit, toute l'équipe s'est mobilisée l'an dernier afin d'offrir un accueil diversifié pour la journée du mercredi et nous ne pouvons que féliciter et remercier l'ensemble des intervenants.

Les élus communautaires ont conscience de l'importance de cette association et continuent de la soutenir au mieux et l'accompagner dans ses nouveaux projets.

Le projet de territoire de la communauté de communes du Rouillacais qui vient d'être présenté fait une part non négligeable aux secteurs petite enfance, enfance, jeunesse, accès aux droits et vie sociale, au travers d'une convention territoriale globale établie en lien avec la CAF. La parentalité en est le fil rouge.

Pour terminer, les travaux du futur Pôle Enfance ont débuté au mois de mai et que ce soit l'équipe de l'ALPR où les élus, toutes et tous attendent avec impatience la mise en service de ce nouvel outil. Comme à leur habitude, le programme établi pour cette nouvelle année à destination des enfants et des parents est riche et varié et devrait encore une fois répondre aux besoins de chacun.

Bonne rentrée aux enfants et aux parents.

M^{me} Rodet, de la Communauté de Communes du Rouillacais

Et un merci tout particulier : à l'ensemble des élus de la Communauté de Communes qui n'hésitent pas à mettre à disposition des locaux ou des moyens de transport pour le bon fonctionnement des activités proposées par l'association ; aux services administratif et technique de la Ville de Rouillac, qui répondent toujours à nos sollicitations ; et bien sûr à tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de notre association.

allegres

éditos

2018-2019

Nous démarrons cette nouvelle période avec une rentrée 2018 plus sereine, une activité de centre de loisirs toujours autant prisée, des activités toujours optimisées et des projets en cours de réalisation, au service de l'enfance et des habitants. Ces deux dernières années, nous nous sommes adaptés à la diversité et à la complexité des rythmes scolaires. Pour cette rentrée, sur notre communauté de communes, le rythme scolaire est revenu à 4 jours pour toutes les écoles, et les TAP (temps d'activités périscolaires) ont été supprimés par la volonté des communes.

Nous revenons donc à un accueil du mercredi à la journée complète, pour le centre de loisirs « maternel et primaire ». La réflexion commune autour de l'enfant, de son rythme et de son évolution menée lors du PEDT nous paraissait intéressante. Nous souhaitons pérenniser ces temps d'échanges qui sont un des axes du projet de territoire comme le souligne M^{me} Rodet Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Rouillacais.

Comme à l'accoutumée, cette plaquette va vous présenter en détail, notre fonctionnement, les périodes d'inscription, et les différents services de la structure : La halte garderie, l'ALSH maternel et primaire, le local jeunes, le périscolaire primaire et Ados, l'atelier Pitchoun' et nos animations tous publics.

Nous ne pouvons pas mieux commencer l'année en festivité qu'en vous invitant à notre anniversaire le samedi 1^{er} septembre 2018, pour fêter les 30 ans de l'association ! Nous espérons vous y retrouver nombreux, autour d'animations pour petits et grands dont une proposée par les enfants du centre de loisirs. Cette journée se veut être festive et un temps de rencontres, d'échanges entre vous et nous !

C'est aussi l'occasion de remercier tous les animateurs qui sont auprès de vos enfants les mercredis et pendant les vacances, pour leur proposer ces temps « extrascolaires », de qualité, ludiques, respectueux. Des temps qui sont aussi pour tous un lieu d'apprentissage du vivre ensemble, un lieu d'inclusion. N'oublions pas l'équipe de permanents sans qui nous n'existerions pas, qui fait un travail tout au long de l'année pour réaliser et mettre en place ces temps d'accueil. Ils ont aussi à charge l'encadrement et la formation des animateurs. Merci donc à Karine, Faustine, Aurélie, Axelle, Jocelyne, Patrick, Marc et Clément ainsi qu'au retour de Julie ! Nous vous rappelons que ces services sont gérés par une association, l'ALPR. Le Conseil d'Administration est garant du bon fonctionnement associatif, de l'éthique et des valeurs que nous portons, et que nous voulons transmettre. Je remercie chacun d'eux pour leur investissement en tant que membres bénévoles. Des partenariats seront renforcés cette année, avec la SAJH de la Gachère, les maisons de retraites et les « goûters du coin », des producteurs locaux, avec Régalade, la Médiathèque, la Palène et nos compères des centres de loisirs de Segonzac et de Châteauneuf.

Petite transition pour annoncer l'obtention récente de l'agrément « EVS » (l'Espace de Vie Sociale), pour notre structure et nos deux associations amies Accolade (Segonzac) et Ailan (Châteauneuf). Le projet de réflexion était mutualisé, certaines des actions le seront aussi sur nos trois lieux d'accueil. Chacun aura ses activités spécifiques en fonction de son bassin de vie, mais aussi des envies des habitants de faire, de partager. Le lancement effectif aura lieu au 1^{er} janvier 2019.

Je le disais l'année dernière, mais plus que jamais aujourd'hui : **Notre territoire est en mouvement !** Tout citoyen peut y participer et avec l'EVS nous avons à cœur d'en être une force de proposition, pour vous mais avant tout en aidant vos enfants à s'épanouir sur ces temps que nous partageons avec eux. Nous vous remercions pour votre confiance, vous parents et pour les sourires de vos enfants !

Béatrice Manguy, *Présidente*

La Halte Garderie



POUR QUI ?

Enfants de 3 mois à 3 ans

OÙ ?

Locaux de l'association

QUAND ?

Ouverture le lundi 03 septembre 2018, l'accueil est ouvert hors vacances scolaires, les lundis de 9h30 et 12h30, les mardis et vendredis de 9h à 16h30.

La Halte Garderie propose un accueil occasionnel, en demi journée.

C'est un espace de découverte et de plaisir, qui offre un environnement ludique et sécurisant.

Il permet aux tous petits de développer leurs capacités, de découvrir la vie collective et l'autonomie.

Mais il permet également aux parents de se libérer le temps d'une course, d'un rendez-vous, ou tout simplement d'une pause.



Un atelier parent / enfant pour partager, rencontrer, échanger... autour d'ateliers manuels, d'arts plastiques, de motricité... etc.

C'est aussi un espace de socialisation, d'éveil et de jeux pour les enfants.

Un moment à partager tous ensemble, petits et grands.

l'atelier Pitchouni'

XXX

POUR QUI ?

Enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés de leurs parents

OÙ ?

Locaux de l'association

QUAND ?

Hors vacances scolaires, les jeudis de 9h30 à 11h30



L'association accueille les enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis et vacances scolaires (sauf Noël).

Il est agréé par la DDCSPP 16 Service Jeunesse et Sports.

Les activités se déroulent selon des cycles ou des thèmes définis pour le mois ou la semaine, avec un planning d'animation regroupant des activités sportives, environnementales, culturelles ou artistiques.

Le projet éducatif établi par l'association et le projet pédagogique élaboré par l'équipe d'animation sont consultables sur place.

Le centre de loisirs accueille les enfants à partir de 3 ans (s'ils sont scolarisés) jusqu'à 11 ans.

l'accueil de loisirs sans hébergements



BON À SAVOIR :

Le centre de loisirs accueille les enfants à partir de 3 ans (s'ils sont scolarisés) jusqu'à 11 ans. Accueil des familles de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

☒ Pour les périodes de vacances l'inscription est possible uniquement en journée.

☒ Pour les mercredis l'inscription est possible uniquement en journée avec repas.

PÉRIODE D'OUVERTURE

LES MERCREDIS

Ouvert toute l'année à partir du 05 septembre 2018

LES PETITES VACANCES

Toussaint : du lundi 22 octobre au vendredi 02 novembre 2018

Noël : fermé

Février : du lundi 18 au vendredi 01 Mars 2019

Pâques : du lundi 15 au vendredi 26 avril 2019

PENDANT L'ÉTÉ

Du lundi 08 juillet au vendredi 30 août 2019.

POUR LES CAMPS DE 6 À 11 ANS

Mini-séjours de 3 à 5 jours, avec une activité dominante (sportive, environnementale, culturelle ou artistique). Hébergement sous tente.





*l'accueil
de loisirs
périscolaire*

L'ACCUEIL

Il se fait chaque jour scolaire dès 16h30 et jusqu'à 18h30.

L'animatrice prend en charge les enfants directement à la sortie de l'école, jusqu'au départ avec les parents.

de 3 à 11 ans

Dans le cadre d'une convention avec certaines mairies, nous proposons un programme d'animations éducatives et ludiques aux enfants de 3 à 11 ans inscrits dans les garderies municipales.

Le but est d'améliorer la qualité d'accueil pour les enfants et de conseiller le personnel municipal sur les techniques d'animation.

Une rotation sur les différentes écoles du territoire peut être organisée pour que chaque enfant puisse bénéficier de ce service.

Actuellement, seule la commune de Rouillac bénéficie de ce service.



L'association accueille les adolescents dès la rentrée en 6^{ème} et jusqu'à l'âge de 17 ans. Les jeunes sont associés à la mise en place de la programmation en fonction de leurs idées et envies. Cet accueil est un moment privilégié d'information, de discussions, de mise en place d'activités ou de projets.

Les programmes d'activités sont disponibles au collège et sur internet avant chaque vacance.

Des activités, stages ou sorties « à la carte » sont proposées aux adolescents, un coût supplémentaire peut être appliqué sur certaines activités. En fonction des demandes et des envies des jeunes, un séjour pour les jeunes de 11 à 15 ans peut être mis en place pendant les vacances de février (ski) ou l'été (sports nautiques).

secteur Jeunes

Pendant les vacances à la journée :
dès 7h30 et jusqu'à 18h30
Les mercredis après-midi (avec repas) :
de 12h à 18h30

PÉRIODE D'ACCUEIL

LES MERCREDIS : Ouvert toute l'année à partir du 05 septembre 2018. Les adolescents peuvent être pris en charge directement à la sortie du collège

LES PETITES VACANCES (hiver, printemps et toussaint)
Espace d'accueil ouvert tous les jours en journée complète

PENDANT L'ÉTÉ : Ouvert du lundi 08 juillet au vendredi 02 août 2019, uniquement en journée complète



Le partenariat mis en place avec la direction du collège et le Foyer Socio-Educatif (FSE) permet l'accueil et la pratique d'activités nouvelles pour les adolescents de 11 à 15 ans adhérents au foyer ou à l'association.



AIDE AUX DEVOIRS ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Tous les mardis et jeudis de 17h à 18h30, dans les locaux de l'association. L'animateur prend en charge les collégiens directement à la sortie du collège, jusqu'au départ avec les parents. **Accueil limité à 12 jeunes.**

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Tous les mardis et jeudis de 13h et 14h dans le gymnase municipal ou une salle du collège. Planning d'animation disponible au collège. **Inscription libre et gratuite (sauf adhésion ALPR ou FSE).**

Espace de vie Sociale

Notre association a été agrée EVS (Espace de Vie Sociale) par la Caisse d'Allocations Familiales en commission du mois de juin. A travers cet agrément, nous développerons des actions collectives permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage et la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des habitants.

En partenariat avec des associations locales, AILAN de Châteauneuf et ACCOLADE de Segonzac, nous développerons également des actions et projets en direction des familles.



Accompagnement familial

L'accompagnement des familles est l'une de nos priorités et nous intervenons dans différents domaines :

- Demandes d'aides financières relatives à nos accueils et services,
- Accueil personnalisé (enfant en situation de handicap, PAI, placement social)
- Soutien à la parentalité : salon de la famille, café des parents, débats et conférence,

Rencontres et échanges entre les générations, familles, enfants, jeunes, adultes, seniors, déclinés sous différentes formes tout au long de l'année.

SORTIES FAMILIALES

2 à 3 fois par an, organisation de sorties collectives à la journée,

MANIFESTATIONS

Carnaval, soirées jeux, ect...

LES JARDINEURS

Animations sur le thème du jardin et de l'environnement, moments d'échanges et de partages,

LES PARTENARIATS

Rencontres avec les Maisons de Retraite, établissement spécialisés.



loisirs inter-génération



Not partenaires associatifs

* **RÉGALADE 16170 Echallat**
Information, sensibilisation et accompagnement de projet autour de l'alimentation, de la santé et de l'environnement.

* **LA PALÈNE 16170 Rouillac**
Développement culturel et diffusion de spectacle vivant.

* **ADAPEI CHARENTE, SAJH LA GACHÈRE 16170 Rouillac**
Service d'accueil de jour et d'hébergement pour adultes handicapés.

* **AILAN 16120 Châteauneuf et ACCOLADE 16130 Segonzac**
Structures socio-éducatives et de loisirs.

* **LES SAVONS FOUS 16170 Vaux-Rouillac**
Organisation de la course de caisse à savon du 9 septembre 2017.



La Mobilisation

La Mobilité

Les difficultés de mobilité en milieu rural peuvent constituer un handicap au développement de la vie sociale et nous proposons des solutions alternatives.

- Le transport à la demande : une sorte

de « BlaBlaCar » local, transport solidaire et partagé,

- L'accès aux activités : à l'aide de nos minibus, nous favorisons l'accès à des pratiques variées.

En coordonnant des initiatives nous souhaitons favoriser la vie collective et la prise de responsabilité des habitants.

- Aide à la vie associative : conseils et soutiens des associations locales pour mettre en œuvre leurs actions,
- Parcours de jeunes : accompagnement des jeunes vers une citoyenneté active en leur permettant de s'investir dans des projets.
- La Gratifieria : mise à disposition d'un espace d'échanges solidaires.

Animations du Projet Éducatif sur notre territoire

Même si les rythmes scolaires ont changé à plusieurs reprises depuis la rentrée 2013, cette année scolaire 2018/2019 sera sous le signe de l'uniformisation avec un seul rythme scolaire avec la semaine à 4 jours. Dans ce cadre et dans nos missions confiées par la communauté de communes du Rouillacais, nous continuons d'accompagner les mairies et SIVOS ainsi que les écoles qui le souhaitent.



Nous proposons ainsi des interventions éducatives sur des temps à déterminer :

- Interventions ponctuelles ou cycliques, dans différents domaines d'activités, sportif, culturel, artistique, environnemental, scientifique, etc, ...
- Location de malles pédagogiques, activités « clé en main » et adaptées à tous les âges : jeux de construction, loisirs créatifs, jeux de société, cirque, sports, scientifique, jeux d'adresse. Nous pouvons aussi en créer selon votre demande...



L'ADHÉSION

Pour avoir accès à nos services, une carte d'adhésion familiale est obligatoire, valable de septembre 2018 à août 2019.

Conformément à la loi du 1 juillet 1901, la carte d'adhésion ne peut être remboursée.

Le tarif évolue en fonction du nombre d'enfant utilisateur de nos services.

- Adhésion familiale : 1 enfant : 5€ • 2 enfants : 8€ • 3 enfants : 11€
- Adhésion individuelle adulte : 8€
- Adhésion collective (associations, collectivités) : 50€

infos
pratiques

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les inscriptions se font au siège de l'association durant les horaires d'ouverture. Celles-ci seront définitives après constitution du dossier administratif, soit :

- dossier d'adhésion et fiche sanitaire de liaison complétés et signés,
- photocopie du carnet de vaccination (DT Polio à jour),
- attestation d'assurance responsabilité civile,
- attestation d'allocataire CAF ou MSA,
- pour toute inscription à la halte-garderie ou à l'accueil de loisirs, approbation du règlement intérieur.

Le nombre de places étant limité sur l'ensemble des activités, les inscriptions se feront par ordre d'arrivée, et en priorité pour les résidents de la Communauté de Communes du Rouillacais. Les parents sont tenus de ne laisser les enfants qu'en présence des encadrants, ceux-ci en sont responsables uniquement pendant les horaires prévus.



Tarifs

ACCUEIL DE LOISIRS 3/17 ANS : MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

En fonction du Quotient Familial (QF) de la famille ! Document précisant votre dernier QF à nous remettre obligatoirement. Dans le cas contraire, c'est le tarif le plus fort qui s'applique. Pour le régime agricole et autres régimes spécifiques, demander à votre caisse (MSA, SNCF, etc.).

ACCUEILS					
QF	Tranche	Vacances 3 /17 ans et Mercredi « enfants »		Mercredis "collégien"	
		Plein tarif	Coût famille*	Plein tarif	Coût famille
1	de 0 à 300	16,29 €	7,47 €	9,72 €	5,31 €
2	de 301 à 600	17,36 €	8,54 €	10,79 €	6,38 €
3	de 601 à 900	19,50 €	10,68 €	11,86 €	7,45 €
4	+ de 901 et NC.	20,57 €	11,75 €	12,93 €	8,52 €
À savoir :		Coût famille* : Cas d'une famille allocataire CAF et résidant (habitation principale) sur la Communauté de Communes du Rouillacais (CDC)			
Aide CAF Journée 4,32 € / jour		Cas particulier :			
Aide CAF Mercredi enfant 3,51 €		- allocataire ne résidant pas sur le territoire = déduire aide CAF du plein tarif			
Aide CAF Mercredi collégiens 2,16 €		- non allocataire résidant sur le territoire = déduire aide CDC du plein tarif			
Aide CDC 4,5 € / jour		- non allocataire ne résidant pas sur le territoire = plein tarif			
		N.B. collégiens : un supplément de 2 à 10€ peut vous être demandé selon certaines activités proposées			
Réduction supplémentaire : À partir du 2 ^e enfant inscrit le même jour et dans le même accueil, une aide s'applique sur les tarifs présentés ci-dessus :					
2 ^e enfant : Vacances - 1 € / Mercredis - 0,5 € / 3 ^e enfant : Vacances - 2 € / Mercredis - 1 €					
4 ^e enfant : Vacances - 3 € / Mercredis - 1,50 €					
Autres aides possibles : MSA se renseigner directement auprès de votre caisse, Conseil Général (seulement pour l'été, en fonction du QF) et votre Comité d'Entreprise					

ACCUEIL OCCASIONNEL 0/3 ANS (HALTE-GARDERIE)

Tarif horaire, minimum de 2 heures d'accueil.

Mode de calcul du tarif :

(Ressources nettes annuelles du foyer / 12 mois)

X Taux d'effort horaire CAF

Composition Famille	Taux d'effort
1 enfant	0,06 %
2 enfants	0,05 %
3 enfants	0,04 %
4 enfants	0,03 %

Services	Forfait annuel
ALSH Périscolaire Enfant	10 €
ALSH Périscolaire Ados	12 €
Atelier Pitchoun'	30 €
Ludo Packs	Nous contacter

ATTENTION ! En raison du changement de rythme scolaire à la rentrée 2018, les tarifs « Mercredi "enfants" » correspondent à une journée complète avec repas comme pendant les vacances pour les 3/17 ans. Seul l'accueil à la demi-journée avec le repas est possible sur les tarifs « Mercredi Collégiens ». Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année.

et renseignements inscriptions

OÙ ?

Au siège de l'association :

ALPR, 301 avenue Paul Ricard

16170 ROUILLAC

05.45.96.87.11 - alpr@wanadoo.fr

www.alpr.fr

QUAND ?

Permanence les lundi et vendredi de 14h à 18h

Du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h

QUI ?

Accueil, inscription et facturation ALSH :

Karine LEMPORTE

Inscription et facturation HG :

Faustine CAMBEFORT

ATELIER PITCHOUN' ET PÉRISCOLAIRES

Aux horaires de permanence de l'association, date limite d'inscriptions 28 septembre 2018, puis toute l'année dans la limite des places disponibles.

HALTE-GARDERIE

Selon horaire d'ouverture du service.

ACCUEILS DE LOISIRS EXTRASCOLAIRES

Mercredis : Du lundi 27 août au mardi 04 septembre 2018, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Puis toute l'année dans la limite des places disponibles.

Automne : Les mercredis 03 et 10 octobre 2018,

Hiver : Les mercredis 30 Janvier et 06 Février 2019,

Printemps : Les mercredis 27 Mars et 03 Avril 2019,

Été : Les mercredis 05, 12, 19 et 26 juin 2019

ainsi que le samedi 08 juin 2019 de 10h à 12h.

de 9h à 12h et
de 17h à 19h

Pendant les périodes de l'Accueil de Loisirs, les inscriptions ont lieu uniquement du lundi au jeudi de 17h00 à 18h30.

calendrier

2018-2019

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Janvier

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février

L	M	M	J	V	S	D	
					1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28				

Mars

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Férié

ALsh vacances

ALsh fermeture



Association |oisis en Pays Rouillacais
 301 avenue Paul Ricard - 16170 ROUILLAC
 05 45 96 87 11 - alpr@wanadoo.fr
 www.alpr.fr

